

Code Natura 2000 : A 215

Grand-duc d'Europe

Carte d'identité

Nom scientifique : *Bubo bubo*

Classification : oiseau, rapace nocturne

Taille : 59-73 cm

Poids : 1,5 à 3 kg, la femelle est environ 1/3 plus grande et plus lourde que le mâle

Présence en Wallonie : toute l'année

Nid : sur une falaise, parfois au sol dans les bois

Nombre d'œufs : 1 à 4

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : sédentaire

Alimentation : mammifères (lapins, rats, hérissons...), oiseaux, gros insectes, batraciens et reptiles

Protection : limitation du dérangement sur les sites de reproduction, limitation de l'utilisation de rodenticides, de poisons et d'autres pesticides



© B. Gauquie

Identifier

Une nuit claire et calme de février nous permet d'observer les étoiles au sommet de la carrière abandonnée. L'endroit est idéal, il n'y a pas de lumière parasite. Assis sur une souche, l'observateur attend patiemment. Un son puissant et grave retentit soudain de la falaise en face. Ce hullement est celui du grand-duc d'Europe ou hibou grand-duc, le plus gros rapace nocturne du monde. Rapidement, la femelle répond avec enthousiasme au chant du mâle. Un duo nocturne s'engage. Les oiseaux vont bientôt s'accoupler et s'installer dans une anfractuosité de la falaise artificielle pour y élever leurs jeunes. Gare aux autres oiseaux qui s'installeront dans les environs. Le grand-duc risque de les surprendre dans leur sommeil et de les avaler en quelques coups de bec.

Le grand-duc d'Europe impressionne surtout par sa taille et son envergure. Les grosses femelles mesurent parfois plus de 70 cm de haut pour une envergure de 190 cm. Leurs pattes puissantes sont grosses comme un poing et leurs serres font jusqu'à 5 cm de long. Le plumage du grand-duc est très mimétique et il est toujours difficile de le repérer sur une falaise. Le ventre est de couleur brun-jaune. Le dos et les ailes sont bruns tachetés de noir. La tête est aussi brune et noire avec un masque plus gris entourant deux grands yeux oranges. Deux grandes aigrettes sont parfois visibles sur le sommet de la tête.

En été, on peut facilement savoir si un site est occupé par le grand-duc en écoutant les jeunes qui se manifestent

à la tombée de la nuit en criant pour quémander leur nourriture. Ils quittent leur nid avant de pouvoir voler correctement. De grosses boules de duvet peuvent alors être observées aux alentours du nid. L'observation de grosses pelotes de réjection, de plumes, de peaux de hérissons, ou de plumées d'oiseaux au sommet des falaises occupées sont d'autres indices de présence.

Observer

Le hibou grand-duc niche à nouveau en Wallonie depuis les années '80. Depuis lors, quelques dizaines de couples se sont installés un peu partout dans la région. La population est estimée entre 85 et 100 couples, essentiellement répartis au sud du Sillon-Sambre-et-Meuse. Quelques carrières sont aussi occupées dans le Brabant wallon et en Hainaut occidental.

Cette espèce peut se rencontrer partout en Wallonie. Elle s'installe en général sur un escarpement rocheux (falaise, ancienne carrière, carrière en activité), parfois peu élevé. Ses terrains de chasse sont très variés et s'étendent dans un rayon de 1 à 3 kilomètres autour du nid. Ce hibou chasse aussi bien en milieu ouvert (lande, prairie, culture de petite dimension...) qu'en milieu forestier à condition que le milieu ne soit pas trop dense, voire même dans les villages et les dépotoirs.

Le grand-duc est un prédateur opportuniste. Il capture toutes sortes de vertébrés. Les proies les plus abondantes sont les plus consommées : il s'agit surtout de rats, de pigeons, de hérissons, de lapins de garenne,



de corneilles... Les autres rongeurs, les jeunes renards, les rapaces, les oiseaux de plus grandes tailles ou les mustélidés (fouines, belettes...) sont régulièrement au menu de ce carnivore. Ce rapace est réputé pour « faire le ménage » autour de son nid et capturer tous les autres rapaces qui pourraient le concurrencer. Parfois, il capture des poissons ou des insectes mais cela est moins fréquent.

Protéger

Le grand-duc reste vulnérable en Wallonie. Chaque année, plusieurs individus meurent suite à des collisions avec des véhicules. D'autres s'emmêlent les ailes dans les clôtures en fil de fer barbelé ou s'électrocutent dans les câbles à haute tension. L'intoxication par des rodenticides ou d'autres poisons est une autre cause de mortalité. Sur ses sites de nidification, le grand-duc fait face à deux problèmes différents : le dérangement par les activités humaines (exploitation, escalade, tir au clays...) et la colonisation des falaises par la végétation qui l'empêche parfois de nicher. Les tirs de mine au mauvais moment et au mauvais endroit dans les carrières en activité pourraient aussi affecter ce hibou. Enfin, quelques personnes peu scrupuleuses tirent encore de temps en temps sur le grand-duc, d'autres tentent de capturer des jeunes ou des œufs pour les élever chez eux ou les revendre.

Dans les carrières en exploitation, il est indispensable de ne pas exploiter la partie de la falaise occupée par l'espèce lors de la période de nidification, surtout si des jeunes sont présents sur le site. Le gestionnaire essaiera de maintenir chaque année, en rotation, une partie de son site qu'il n'exploite pas entre début mars et fin juillet. De plus, lors de tirs de mine dans des carrières où le hibou grand-duc est présent, il est conseillé d'ef-

faroucher l'oiseau avant de faire sauter le pan de roche sur lequel il se repose peut-être.

Sur des sites utilisés pour les loisirs, particulièrement l'escalade, les voies devraient être tracées en fonction de la présence du hibou grand-duc. Il est impératif de ne pas passer trop près du nid lors des escalades. Si c'est le cas, il vaut mieux fermer la voie au plus vite et l'ouvrir à nouveau en fin de nidification.

Certaines falaises abandonnées ont tendance à être couvertes par la végétation (arbres, plantes grimpantes...) l'empêchant alors de s'installer sur le site. Il est alors indispensable de couper quelques arbres ou buissons afin d'ouvrir à nouveau le milieu. Ce travail doit être fait par des ouvriers expérimentés en escalade. Quelques buissons ou arbres morts pourraient être laissés afin de servir de perchoir voire de cache pour le nid.

Dans les sites agricoles, souvent utilisés comme terrain de chasse, on veillera à augmenter la capacité d'accueil des oiseaux, proies potentielles du hibou grand-duc, en aménageant des tournières et en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (entre autres, limitation au strict nécessaire de l'utilisation de rodenticides et de poisons). Les mesures agri-environnementales sont de bons outils pour y parvenir.

Un aménagement des lignes électriques à haute tension et des pylônes pour empêcher les grands oiseaux de s'électrocuter pourrait diminuer la mortalité.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

